

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024**  
**PROCÈS-VERBAL**

**1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée**

Caroline Tanguay ouvre l'assemblée et elle constate qu'il y a quorum. Elle souhaite la bienvenue aux membres présent.e.s.

**2. Nomination d'un président d'assemblée**

Il est proposé de nommer Yves Grondin comme président d'assemblée.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de Caroline Cloutier et appuyé par Richard Bégin, l'ordre du jour est adopté.

**4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 octobre 2023**

Tous les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale 2023, il est adopté sans modifications sur la proposition de Roger Lachance et appuyé par Denis Robitaille.

**5. Présentation du rapport de la présidente**

Caroline Tanguay présente le rapport de la présidente.

À l'occasion de la 28e Assemblée générale annuelle du Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ), il me fait plaisir de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue et de vous présenter le rapport de la présidente.

Au cours de la dernière année, nous avons tenu quatre réunions du Conseil d'administration et trois rencontres du Comité de coordination. S'ajoutent à cela plusieurs autres rencontres concernant la planification stratégique du CPRQ ainsi que l'accession au plus haut standard en matière de gouvernance.

Depuis bientôt trente ans, le CPRQ œuvre au service du patrimoine religieux du Québec. Alors est-ce à dire que tout va bien ? La réponse tend malheureusement vers la négative. Préserver le patrimoine religieux sur tous les fronts est aujourd'hui un des principaux défis du CPRQ. Nous sommes actuellement à un niveau d'alerte rouge sur le front du financement. Pour l'année 2024-2025, le CPRQ qui gère les deux programmes de restauration et de requalification a offert son soutien à 86 projets de restauration (15 M\$ pour 60 projets sur 177 demandes) et de requalification (10 M\$ pour 26 projets sur 58 demandes) une baisse de 10 M\$ par rapport à

l'année précédente. Des demandes en constante croissance, des travaux qui coûtent toujours de plus en plus cher et longs à réaliser en raison de la pénurie de main-d'œuvre.

Le 22 mars 2024, j'ai alerté le ministre Mathieu Lacombe au sujet de ces baisses et cela, dès le lendemain du dépôt du dernier budget québécois. Je lui ai exprimé, en mon nom et en celui de l'ensemble du Conseil d'administration, ma profonde déception, d'autant plus que le Premier ministre François Legault lui-même annonçait le 18 septembre 2022 une bonification de 40 M\$ supplémentaires au cours du présent mandat pour le patrimoine religieux.

En permettant la fluctuation dans le financement depuis 2018, cela contribue de la part du ministère de la Culture et des communications d'entacher la crédibilité de l'action gouvernementale tout en posant la question de la véritable volonté de sauvegarde de notre patrimoine religieux. Il est bon de se rappeler que le patrimoine religieux va au-delà de son qualificatif. Il est une question d'identité et de fierté pour l'ensemble des québécois. C'est pourquoi, chers membres du CPRQ, j'aimerais vous appeler aujourd'hui à la mobilisation. Par respect pour l'ensemble des bénévoles investis dans la sauvegarde du patrimoine religieux du Québec afin de laisser cet héritage précieux aux générations futures, il est impératif de faire de cette question le sujet de l'heure. N'hésitez pas à discuter de cette question avec vos élus de tous les paliers gouvernementaux, faisons qu'au minimum l'engagement de 10 M\$ supplémentaires soit de retour pour les appels de projets 2025-2026. Soyons dans l'action.

De plus, le 22 février 2024, le Conseil d'administration du CPRQ adoptait son plan stratégique pour les trois prochaines années. Sa première orientation visait à augmenter substantiellement, jusqu'à doubler, le financement accordé au patrimoine religieux du Québec. Nous y travaillons ! Parmi les autres actions phares annoncées, celle d'organiser des États généraux du patrimoine religieux nous semble indispensable alors que les propriétaires des lieux peinent à assurer l'entretien des lieux alors qu'en même temps l'usage cultuel se raréfie. Le CPRQ a acquis depuis sa fondation une connaissance nationale sur la question du patrimoine religieux et est à même d'être celui qui en assumera le leadership.

Enfin, je tiens à profiter de l'immense privilège qu'il m'est donné d'écrire ce rapport pour remercier l'ensemble des membres du Conseil d'administration. À vous tous, membres du CPRQ, bénévoles des tables de concertation régionales et propriétaires des lieux, je vous dis un grand merci pour votre implication. Je tiens aussi à remercier son directeur général Jocelyn Groulx et sa directrice adjointe Isabelle Lortie ainsi que l'ensemble de leur équipe dont les compétences et le professionnalisme sont remarquables au bénéfice de la cause du patrimoine religieux.

Yves Grondin appelle à l'implication des Tables de concertation régionales et demande une stabilité financière de la part du ministère de la Culture et des Communications envers le CPRQ et ses programmes d'aide.

## **6. Présentation du rapport du directeur général**

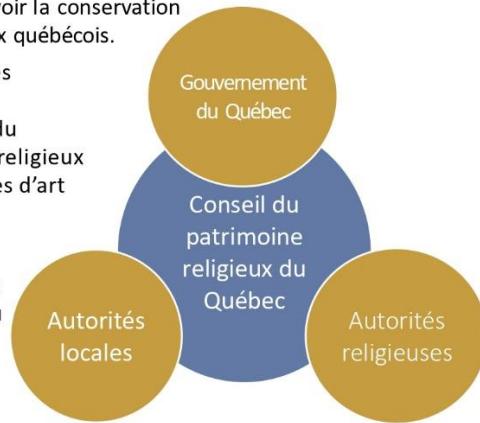
Jocelyn Groulx présente le rapport du directeur général.

## Mission & mandat

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est une organisation à but non lucratif qui œuvre à l'échelle du Québec. Il a pour mission de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois.

Depuis 1995, le ministère de la Culture et des Communications a délégué au Conseil du patrimoine religieux du Québec la gestion du programme de restauration du patrimoine religieux portant sur les biens immobiliers, les œuvres d'art et les orgues à tuyaux.

En 2019, le Gouvernement du Québec a mandaté le Conseil du patrimoine religieux du Québec pour faire la gestion du nouveau programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux.



## Activités

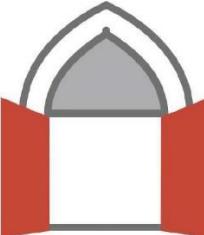
7<sup>e</sup> édition (2018 à 2024)

180 lieux participants

Activités gratuites: visites guidées, concerts, conférences, expositions

Publicité Radio-Canada et RDI

Couverture médiatique: La Presse, Noovo, hebdommagazines régionaux



## LES JOURNÉES DU PATRIMOINE RELIGIEUX

## Activités

7<sup>e</sup> édition

60 participants

Thème: Diffusion et innovation

Réfléchir à la mise en valeur des archives religieuses

## Journée des *Archives* DU CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

## Activités

12 webinaires

Réflexion sur la transformation

Requalification: étapes, rôles et pouvoirs des municipalités, financement

Loi sur le patrimoine culturel

Restauration des biens mobiliers

Enjeux de laïcité



## Activités



## Observatoire des églises en mutation

**ARTICLES**

On discute de l'avenir de l'église St-Luke

12 juil. 2018 09:00

ISABEL AUTHIER  
La Voix de l'Est

**ARTICLES**

L'église St-Pierre de Shawinigan vendue: «C'est un miracle!»

8 juil. 2018 10:00 / 464 lectures

BRIGITTE TRAHAN  
Le Nouvelliste

L'avenir de l'église St-Luke de Waterloo sera au cœur des discussions, le mercredi 3 juillet.

À vendre depuis 2018, l'immeuble du 400 de la Cour n'a pas attiré d'acheteurs et doit faire l'objet d'une réflexion collective, croit la Ville de Waterloo.

SHAWINIGAN — L'église St-Pierre de la rue Hemlock à Shawinigan a enfin trouvé preneur. L'église et son presbytère ont été vendus conjointement pour la somme de seulement 40 000 \$ à un promoteur de Montréal, Jorge Gonçalves, avec entente de ne pas démolir l'édifice.



Conseil du  
patrimoine  
religieux  
du Québec

## Etat du patrimoine religieux au Québec

### Églises en mutation: fermées, vendues, transformées ou démolies

En 2024, près de 30% des églises sont en mutation

43% des églises en mutation se trouvent dans des municipalités de plus de 10 000 habitants

Plus de 200 églises appartiennent à des municipalités

### Églises excédentaires

Plusieurs centaines d'églises dont l'avenir est incertain



Conseil du  
patrimoine  
religieux  
du Québec

## Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux

Budget 2024-2025: 10 M\$

58 demandes d'aide financière:

- Volet 1 (études): 41 demandes
- Volet 2 (travaux): 17 demandes

Plusieurs demandes d'aide financière pour des coûts de travaux supplémentaires

Les municipalités sont les principaux demandeurs d'aide financière



Conseil du  
patrimoine  
religieux  
du Québec

## Programme visant la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux

Budget 2024-2025: 15 M\$ Projets réalisés par phases: clientèle d'abonnés

177 demandes d'aide financière:

- Volet 1 (immobilier): 170 demandes
- Volet 2 (mobilier et orgues): 7 demandes

40 demandes pour des biens classés par le MCC

Municipalités et OBNL : 10% des demandes

Plusieurs membres sont inquiets des impacts de ce désengagement du gouvernement sur les projets en cours ainsi que sur les besoins grandissants pour le maintien en bon état du patrimoine religieux sous toutes ses formes. Ils sont d'avis qu'un mouvement de masse est nécessaire afin de faire valoir les revendications du CPRQ à un plus grand nombre ; élus municipaux, régionaux, provinciaux, unions municipales, etc. À la demande de la mairesse de l'Isle Verte, Jocelyn Groulx préparera un modèle de résolution que la municipalité pourra adopter afin de démontrer son appui aux demandes du CPRQ.

Certains membres évoquent la nécessité de réfléchir à des sources de financement complémentaires au MCC pour le CPRQ et l'utilité de démontrer que l'organisme n'a pas une vocation religieuse.

Le manque de ressources – financières et humaines – est aussi évoqué pour expliquer le contexte difficile dans lequel se trouvent plusieurs organismes religieux, mais aussi municipaux. La mobilisation est parfois difficile et avoir l'expertise pour gérer ce type de projet peut être un défi.

Les capacités financières limitées des bénéficiaires expliquent le financement de projets en plusieurs phases. Ne pouvant pas couvrir les 20 % ou 30 % de leur part pour un chantier de plusieurs centaines de milliers de dollars, les demandeurs et professionnels doivent phaser les interventions. Cette façon de faire permet également de répartir l'aide financière en plusieurs projets par région plutôt que de financer un nombre limité de demandes par années. Le CPRQ gère une liste d'attente et est capable d'évaluer les demandes à venir dans les prochaines années. Bien certainement, elles sont nombreuses et de plus en plus coûteuses.

## **7. Présentation des états financiers audités au 31 mars 2024**

Les états financiers audités au 31 mars 2024 du Conseil du patrimoine religieux du Québec sont présentés aux membres par Matilde Font, comptable professionnelle agréée.

## **8. Nomination du vérificateur pour l'année financière 2024-2025**

Sur la proposition de Claude Lepage et appuyé par Roger Lachance, la firme Deloitte est mandatée pour auditer les états financiers de l'année 2024-2025.

## **9. Élection des membres du conseil d'administration**

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est administré par un conseil d'administration composé de dix-huit (18) administrateurs, dont un administrateur désigné par chaque table de concertation, pour un total de douze (12) et six (6) administrateurs choisis parmi les membres actifs en général. Le mandat des administrateurs est de deux années, la moitié des postes devenant disponibles à l'élection à chaque année.

Les personnes suivantes présentent leur candidature aux trois postes disponibles pour les membres actifs :

- Stéphan Martel  
Directeur adjoint au Site Marguerite-Bourgeois
- Luc Noppen  
Professeur au Département d'études urbaines et touristiques à l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

- Denis Robitaille  
Chargé de projet au Monastère de l'Hôpital général de Québec

Les membres sont élus par acclamation aux postes d'administrateurs.

## **10. Varia**

Aucun point soulevé.

## **11. Clôture de l'assemblée**

Sur la proposition de Yves Grondin, appuyée par Caroline Tanguay, l'assemblée est levée.